

VILLE DE CHIÈVRES

PRIORITE 1

Tous les villages



Version initiale

Valorisation de la gestion différenciée des espaces verts sur les espaces publics et chez les particuliers



Version actualisée (.. / .. / ...)

1. Description succincte du projet

Contexte : pressions sur la biodiversité, manque de participation du territoire aux liaisons écologiques, méconnaissance de la population en matière d'entretien des espaces verts et de jardinage

Nature du projet :

- **Valorisation des méthodes de gestion** des espaces communaux déjà mises en œuvre par les services communaux
 - Communication vers les citoyens
 - Panneaux didactiques sur sites
 - Animations, ateliers, stages
- **Renforcement** progressif des pratiques
 - Développement de la végétation spontanée de certains lieux, après évaluation de leur compatibilité, et de la gestion extensive des espaces enherbés
 - Mise en place d'actions préventives et de limitation des besoins en désherbage : paillage, engazonnement, plantes couvre-sols, fleurissement raisonné, etc.
 - Amplification des techniques de désherbage alternatif : mécanique, thermique, manuel
 - Application de la taille raisonnée des arbustes
- **Communication** des différentes démarches vers la population

Public cible : biodiversité, citoyens, écoles, personnel communal

2. Justification du projet

- **Justification par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé**

Besoins identifiés :

- Besoin d'enrichir et de diffuser la diversité écologique sur le territoire
- Besoin d'amorcer une dynamique concertée et inclusive de gestion des trames vertes et bleues et du paysage

- Besoin de préserver le caractère rural du territoire, en donnant leur place à chacune de ses composantes (trame naturelle, agriculture, convivialité, paysages)

- **Caractère rural du projet**

Le caractère rural du projet procède de son intention d'améliorer le rôle du territoire dans la préservation de la biodiversité et dans la création de liaisons écologique.

- **Effets directs et effets multiplicateurs attendus**

La mise en place de ce projet aura des effets multiplicateurs tels que :

- Contribution aux objectifs régionaux et développement durable
- Amplification de la prise de conscience environnementale
- Amélioration de la biodiversité du territoire et renforcement des liaisons écologiques
- Amélioration du cadre de vie
- Amélioration de la santé publique

- **Projets connexes du PCDR et de la Commune**

1. Végétaliser les espaces publics avec des plantes comestibles
 5. Créer un événementiel de promotion des initiatives de transition
 8. Aménager les étangs communaux de Hoves
 9. Restaurer la ripisylve
 12. Aménager et animer de nouveaux espaces verts communaux
- Autres projets communaux :

- **Alternatives éventuelles**

Sans objet

- **Sobriété du projet**

Sans objet

3. Lien à la stratégie du PCDR

- **Défis et objectifs principaux en lien avec la stratégie du PCDR**

1. Devenir moteur de transition
 - A. Par les gestes du quotidien

B. Par des démarches globales

2. Recréer un rapport à la nature apaisé, source d'intégration et de plus-value territoriale

A. Par la revégétalisation de la campagne chiévroise

B. Par la végétalisation des espaces urbanisés

3. Recréer des cœurs de village dynamiques

C. Par la convivialité des espaces et des équipements publics : modulables, multimodaux et multifonctionnels

- **Liens qualitatifs et quantitatifs**

- **Objectifs connexes avec les autres plans et programmes pertinents**

4. Impacts du projet sur la résilience du territoire et de la société

Impacts ✓ ou ✕	Dimension					
	Environnement	Energie	Mobilité	Social	Culturel	Economique
Eléments prioritaires						
Intérêts des générations futures	✓			✓	✓	
Participation	✓			✓	✓	
Cohérence des politiques sectorielles	✓			✓	✓	✓
Solidarité des territoires	✓			✓	✓	
Evaluation permanente	✓			✓	✓	✓

5. Localisation et statut

- Adresse

- Cimetières communaux
- Parcs et jardins communaux
- Espaces verts : parc Notre-Dame, cités

- Périmètre d'intervention

- Intégration du projet par rapport à son environnement direct

- Cadre légal

- Contraintes naturelles existantes

- Statut de propriété

Terrains communaux

6. Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur du projet

Ville de Chièvres

- Partenaires potentiels

ASBL Adalia 2.0

Commission agricole, Conseil consultatif Climat et Biodiversité

Contrat de Rivière Dendre

ASBL Natagriwal

- Pistes de financement

SPW – BiodiverCité

7. Programme de réalisation

- Eléments pris en compte pour définir la priorité de la fiche

•

- Etat du dossier

- Pratiques de gestion différenciée déjà appliquées : désherbage manuel et thermique, fauchage tardif, paillage, plantations de vivaces, de haies et d'arbres, tonte différenciée,
- PCDN
- Plan Maya
- Cimetière Nature : Tongre-Saint-Martin

- Programme des travaux ou des aménagements

•

- Planification

- Inventaire et classification des espaces verts communaux
-

- Démarches administratives à réaliser par la Commune

•

- Eléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

- Communication vers les citoyens en général et les utilisateurs des espaces verts en particulier, avant et pendant la mise en œuvre

8. Estimation globale du coût

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
- Investissement et/ou phase		☒ Commune ☐ Wallonie ☒ Autres :
- Frais accessoires (honoraires, acquisition)		
- TVA		
- Total (TFC)		

Projet rémunérateur oui ☒ non ☐

9. Evaluation

Indicateur(s) de réalisation	Valeur cible	Source de vérification

Indicateur(s) de résultat	Valeur cible	Source de vérification

10. Mesures en faveur de la résilience locale et de la transition

Mesures pour répondre aux risques et contraintes identifiés au point 5 (Localisation et statut)

Mesures en faveur de la bonne gestion des eaux

Eléments quantitatifs généraux du dossier, superficie totale de la parcelle, superficie initiale non bâtie sur la parcelle, superficie finale non bâtie sur la parcelle, dispositif de temporisation des eaux ruisselant des surfaces imperméabilisées, mesures envisagées

La mise en œuvre du projet contribuera à limiter la pression anthropique sur l'eau (pollution chimique).

Mesures en faveur de l'utilisation durable des ressources naturelles

Energies renouvelables, isolation des bâtiments, énergie grise et durabilité des matériaux, citerne d'eau de pluie, dispositifs pour minimiser la consommation des énergies fossiles, électrique (luminaire), mise en œuvre de matériaux écologiques, utilisation de techniques innovantes, ...

La valorisation de la gestion différenciée et du zéro phyto contribuer à diminuer le recours aux composants issus de la pétrochimie et leur injection dans l'environnement.

Mesures en faveur de la sobriété du projet

Coûts/m², coûts/personnes impactées, études de différentes alternatives, analyse coût/bénéfice du projet, ...

Sans objet

Mesures en faveur de la biodiversité

Création de liens avec la nature, place réservée à la biodiversité, prise en compte du patrimoine naturel, sa protection, sa valorisation, éléments d'intérêt écosystémiques sur le site, mesures de protection à prendre, amélioration de la qualité biologique du site, amélioration de la qualité biologique des surfaces mises en œuvre, ...

Le projet vise intrinsèquement l'amélioration de la qualité biologique des milieux et des espaces publics, avec l'ambition d'amener une réflexion globale sur l'ensemble du territoire chiévrais.

Mesures en faveur de l'accessibilité et de l'inclusivité du projet

Accessibilité pour tous (piéton, vélo, PMR, etc.), aménagements prévus, conception de la mobilité autour du projet, inclusivité (genre, classes sociales, ...)

Les animations, stages et ateliers prévus dans la mise en œuvre du projet pourront amener une dimension intergénérationnelle, avec la transmission de savoir-faire des aînés/expérimentés vers les jeunes/débutants.

Mesures de transition vers l'économie locale et circulaire

Entreprises locales, matériaux locaux, entreprise d'insertion sociale, soutien aux activités locales, à la valorisation de ressources locales, analyse économique du cycle de vie des bâtiments, ...

Dans la mesure du possible, les plantations et le matériel nécessaire au projet seront issus d'entreprises locales ou proches.

- **Intégration du projet dans l'environnement**

Impact (+ ou -) du projet sur le paysage, impact (+ ou -) sur le voisinage, mesures envisagées

L'amplification de la gestion différenciée et du zéro phyto auront n impact favorable sur la santé des travailleurs, des riverains et des utilisateurs des espaces publics.

11. Annexes

- **Plan de situation**
- **Périmètre d'intervention**
- **Dossier photographique**
- **Etat des lieux**
- **Liste des activités actuelles concernées par le projet**
- **Liste des projets de même fonction existant sur le territoire communal**